

Rexel

FACTURE

N° 460163165

Le 16/09/2025

Page : 001 / 002

CLIENT JURIDIQUE
CLIENT DIVERS COMPTANT

37 AV DE LARRIEU

31100 TOULOUSE
FRANCE

REXEL FIGEAC

394 AVENUE CLAUDE HUET
ZONE INDUSTRIELLE LAFARRAYRIE

46100 FIGEAC

Tél : 05.65.50.33.00

Fax : 05.65.34.10.20

GAEC DE SCAUMEL

301 IMPASSE DE SCAUMELS

46100 VIAZAC

ADRESSE DE LIVRAISON

GAEC DE SCAUMEL
301 IMPASSE DE SCAUMELS

46100 VIAZAC

N° Client : 5469003

N° T.V.A. Intra-communautaire : FR14425880473

Tient lieu de bon de livraison et emporte remise de la marchandise mentionnée

N° ligne	Référence / Désignation	Prix de base unitaire	Remise en %	Prix Net Unitaire	Qté	Unité	Montant H.T.	Code T.V.A.
Votre commande N° : GAEC DE SCAUMEL du 12/09/2025 - Votre chantier N° : - Votre vendeur : SERGENT DIDIER								
BL N° 959602104 - Date de livraison : 12/09/2025 - GAEC DE SCAUMEL - 301 IMPASSE DE SCAUMELS								
001	SCHA9R14463 IID 4P 63A 300MA AC coffret 1 coffret 1	336,27216	33,00 + 20,00	180,24188	1	U	180,24	2
002	ERI563820 REPART. TETRA TD-100-125A	38,37172	28,00	27,62764	1	U	27,63	2
003	SCHA9P32716 IDT40T DISJ 3PN 16A CRB D 6KA	205,79133	33,00 + 15,00	117,19816	1	U	117,20	2
004	SCHA9P22720 IDT40T DISJ 3PN 20A CRB C 6KA	134,14469	33,00 + 20,00	71,90155	1	U	71,90	2
005	SCHA9R11440 IID 4P 40A 30MA AC	263,10322	33,00 + 20,00	141,02332	1	U	141,02	2
006	SCHA9R11463 IID 4P 63A 30MA AC coffret 2 coffret 2	405,72888	33,00 + 20,00	217,47068	1	U	217,47	2
007	SCHA9R14440 IID 4P 40A 300MA AC	248,57208	33,00 + 20,00	133,23463	1	U	133,23	2
008	SCHA9P22610 IDT40T DISJ 1P+N 10A CRB C 6KA	30,00878	33,00 + 20,00	16,08470	1	U	16,08	2
009	SCHA9P22616 IDT40T DISJ 1P+N 16A CRB C 6KA	30,15524	33,00 + 20,00	16,16320	1	U	16,16	2

Code T.V.A.	Total H.T.	P.F.A.	MT.H.T. Eco Contribution	Frais de port	Net H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
-------------	------------	--------	-----------------------------	---------------	----------	-----------------------	--------------

Net H.T.	
Total T.V.A.	
Net à payer T.T.C.	

L'eco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-629 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Votre paiement à expédier à :

REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tél. Service client : FAX : 0476264761 / fontaine-compta-client@rexel.fr

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)

RIB : 30004 00588 00010007392 64

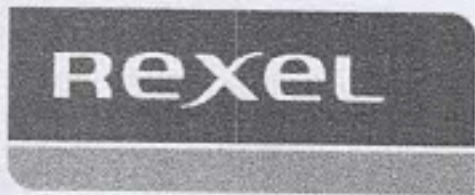
N° code IBAN : FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

N° comptable	5469003
Date d'échéance	16/09/2025
Mode de règlement	ESP Espèces

Détail des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total au terme de l'échéance entraînera toute sanction due par le Client immédiatement exigible, sans appel préalable, sous réserve de la mise en demeure par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si le Client paie par chèque. Les frais de recouvrement exposés sont égaux à 10 % du montant de l'indemnité forfaitaire. L'application d'une clause pénale égale à 10 % du montant total facture et non payé par le Client sera que les pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Européenne à son option de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour la première période de retard, celui en vigueur au 1er janvier de l'année concernée et, pour la seconde période, celui en vigueur au 1er juillet de l'année concernée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'expiration de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°90-125 du 12 mai 1990, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison n'entraînant que la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 Paris

SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris - Code NAF 4669A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616



FACTURE N° 460163165
Le 16/09/2025 Page : 002 / 002

CLIENT JURIDIQUE
CLIENT DIVERS COMPTANT
37 AV DE LARRIEU

31100 TOULOUSE
FRANCE

REXEL FIGEAC
394 AVENUE CLAUDE HUET
ZONE INDUSTRIELLE LAFARRAYRIE

46100 FIGEAC
Tel : 05.65.50.33.00
Fax : 05.65.34.10.20

GAEC DE SCAUMEL
301 IMPASSE DE SCAUMELS

46100 VIAZAC

ADRESSE DE LIVRAISON
GAEC DE SCAUMEL
301 IMPASSE DE SCAUMELS

46100 VIAZAC

N° Client : 5469003
N° T.V.A. Intra-communautaire : FR14425880473

Tient lieu de bon de livraison et emporte remise de la marchandise mentionnée

N° ligne	Référence / Désignation	Prix de base unitaire	Remise en %	Prix Net Unitaire	Qté	Unité	Montant H.T.	Code T.V.A.
010	SCHA9P22720 IDT40T DISJ 3PN 20A CRB C 6KA 00	134,14469	33,00 + 20,00	71,90155	3	U	215,70	2
011	FILR2V3G2,5C50NXTAG R2V CU 3G2,5 C50M NX'TAG DISTINGO Etiquette fabricant avec marquage CE à conserver pendant 10 ans	3,69338	62,32	1,39138	50	U	69,57	2
012	FILR2V3G1,5C100NXTAG R2V CU 3G1,5 C100M NX'TAG DISTINGO Etiquette fabricant avec marquage CE à conserver pendant 10 ans	2,31375	64,48	0,82168	100	U	82,17	2
013	LEG069711L VV 10AX GRIS SAILLIE UNI	13,99775	33,00	9,37849	10	U	93,78	2
014	LEG069731L 2P+T F/B GRIS SAILLIE UNI	16,32137	33,00	10,93532	5	U	54,68	2
015	FILR2V5G16TGL R2V CU 5G16 TGL	44,08280	64,47	15,65985	50	U	782,99	2
015	FIY900001 COUPE DE CABLE	4,16667	28,00	3,00000	1	U	3,00	2
016	SCHENN05005 BTE DERIV.EMB 105X105X55 00	9,68966	33,00	6,49207	10	U	64,92	2
017	NDX711277 CDC FIL MTC 54X100 EZ AU METRE	20,25000	68,00	6,48000	3	U	19,44	2
018	ABBL629986 MISTRAL65H COFF.3X12 M TR.+ T. 1SLM006501A2216	159,28950	28,00	114,68844	1	U	114,69	2
019	LEG069731L 2P+T F/B GRIS SAILLIE UNI	16,32137	GRATUIT		1	U		2

Code T.V.A.	Total H.T.	P.F.A.	MT H.T. Eco Contribution	Frais de port	Net H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	2421,87	3,60			2425,47	20,00	485,09

L'eco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2006-629 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Votre paiement à expédier à :

REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tel. Service client : FAX : 0476264761 / fontaine-compta-client@rexel.fr

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)

RIB : 30004 00588 00010007392 64

N° code IBAN : FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

N° comptable : 5469003
Date d'échéance : 16/09/2025
Mode de règlement : ESP Espèces

Etat des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total du particulier à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans appel préalable, sans interruption du paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage, le tout s'appliquant à compter du premier jour de l'année, cette en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et pour le second semestre, celle en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°130-325 du 12 mai 1990, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de tous accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 Paris

SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris - Code NAF 4669A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616